24 AVRIL 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR VOTE AFFIRMATIF

DÉCISION FINALE

BOD/AV/2023/04-01 - FINANCEMENT INITIAL POUR LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME EN FAVEUR DU CAMBODGE : ALLOCATION ET PARAMÈTRES STRATÉGIQUES

Le Conseil d'administration :

1 Prend note de l'évaluation réalisée par le Groupe consultatif technique indépendant sur les facteurs favorables à la transformation du système au Cambodge, notamment ceux considérés comme hautement prioritaires dans l'annexe 3 du document BOD/AV/2023/04-DOC 01.

2 Prend note de l'évaluation réalisée par le Secrétariat et exposée à l'annexe 2 sur les paramètres stratégiques du Pacte de partenariat conclu avec le Cambodge figurant à l'annexe 4.

3 Invite le Cambodge à soumettre, au plus tard le 30 novembre 2023, une requête de financement pour la transformation du système d'un montant maximum de 9 234 000 dollars, conformément à la décision FRC/2021/09-01 et aux paramètres stratégiques pour les financements du GPE tels qu'indiqués au tableau 1.

4 Les déclencheurs de complément proposés par le Cambodge (actions et objectifs ainsi que les montants associés) pour accéder à l'allocation supplémentaire.

Tableau 1 (tous les montants sont exprimés en dollars)		
a.	Allocation indicative au titre d'un financement pour la transformation du système	**15 390 000**
c.	**Allocation totale recommandée par le Secrétariat**	
d.	Allocation initiale – 60 % du total	9 234 000
e.	Allocation supplémentaire (financement complémentaire) - 40 % du total	6 156 000
f.	**Facteurs favorables hautement prioritaires et conditions d'accès à l'allocation supplémentaire** Volume, équité et efficience des dépenses publiques consacrées à l'éducation ▪ Déclencheur 1 : Accroissement d'une année sur l'autre, pendant deux années consécutives, de la part des ressources consacrée aux subventions aux écoles par rapport aux dépenses non salariales (USD 3 078 000)	

	▪ Déclencheur 2 : Finalisation de deux modules essentiels pour la mise en place d'un nouveau système de gestion financière de l'éducation (USD 3 078 000)
g.	**Axes prioritaires et paramètres stratégiques des financements du GPE :** ▪ i) améliorer l'apprentissage en classe en accordant la priorité au déploiement à l'échelon national de l'apprentissage en langue khmer et en mathématique dans les petites classes et à l'élaboration d'un système d'évaluation en classe ; ▪ ii) renforcer la formation des enseignants en finançant la poursuite de la réforme de la profession et la mise en œuvre harmonisée des pratiques de gestion au niveau des écoles, principalement dans l'enseignement primaire.